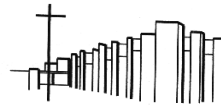


2012

Un seul Seigneur...
Una sola Fede...



DÎME DU CINQUANTIÈME



En acceptant la responsabilité de coordonner la corvée de la dîme 2012, j'avais tout confié au FRÈRE ANDRÉ, ce saint de chez-nous. C'est avec enthousiasme que trente bénévoles se sont impliqués. Malgré la pluie et la chaleur, la distribution des enveloppes dans les 143 rues de la paroisse s'est terminée dans un temps record, à peine deux semaines. Bravo ! Toute ma reconnaissance à ces courageux et généreux marcheurs. J'ai apprécié chaque moment partagé avec eux. Rendons grâce à Dieu !

Patricia Gionet Carrier, responsable.



COLLECTE POUR LES ŒUVRES PASTORALES DU SAINT-PÈRE

Merci à tous ceux qui ont participé à la collecte surprise pour les Œuvres pastorales du Saint-Père. Nous avons récolté 414\$, exactement 100\$ de moins que l'an dernier. Est-ce l'oubli de l'avoir annoncé à l'avance, est-ce la fuite des paroissiens à l'occasion des confirmations ou serait-ce l'effet concret du désordre social que nous vivons depuis le conflit entre les étudiants et nos gouvernants ? Quelle que soit la raison, si vous vouliez participer à cette œuvre, une corbeille sera près de la table de vente des « Prions en Église ».



CLÔTURE DE L'ANNÉE PASTORALE

En cette Fête-Dieu, nous concluons l'année pastorale. Les catéchèses sont terminées, les jeunes dûment préparés ont été confirmés, ceux de la troisième année de catéchèse ont fait leur première communion et bientôt, nous ferons le bilan de l'année. Nous remercions pour leur généreuse participation à la mission pastorale de la paroisse auprès des jeunes et leurs familles : Claudia Bragaglia, Jocelyne Brouillet, Marie-Lourdes Jacques, Marguerite Jeudy, John Leroux, Elizabeth Tomé, Sony Barjon, Fabienne Préval, Francisco Femat, Denise Ladouceur, Dario Jenny Talabert, Oskar Ortiz-Munoz, Maricarmen et Doris Yanela Violeta Juan de Dios, Nadine Pierrelouis, Alexis Nkourunziza. Ces catéchètes et assistants catéchètes se sont rendus particulièrement disponibles tant lors des rencontres de catéchèse, les fins de semaine que pour les réunions de préparation, les premiers lundi soir de chaque mois de l'année. Nous leur devons une fière chandelle. Nous ne pouvons passer sous silence la délicate et aimante présence de Madeleine Leroux à l'accueil, tous les samedis après-midi et dimanche matin qui, avec son sourire habituel, ouvrait la porte à chacun avec un beau « bonjour ». Merci à Mme Pascale Augustin, notre répondante aux services à l'enfance de cette année.



ANNUNCIO DI DECESSO

Martedì 5 giugno si è spenta serenamente e dopo una lunga malattia Carmelina Nerone preceduta dal marito Massimo Nerone deceduto nel maggio 2011. La comunità di Sainte-Angèle vuol esprimere la sua riconoscenza alla famiglia Nerone per il loro contributo alla parrocchia come animatori cantori e organisti e offrire le più sentite condoglianze al figlio Marco e consorte, Signora Nicoletta Mucciarella, assicurandoli della nostra preghiera.



(suite) Lettre pastorale sur la liberté de conscience et de religion
Conseil permanent de La Conférence des évêques catholiques du Canada

Proposer, ne rien imposer

6. L'Église catholique revendique le droit à la liberté religieuse afin de remplir sa mission spécifique. Soucieuse d'obéir au commandement du Christ (cf. Mt 28, 19-20), elle propose l'Évangile au monde entier, comme c'est son devoir de le faire étant donné que Jésus-Christ est « la Voie, la Vérité et la Vie » (Jn 14,6). Toute évangélisation est une proposition pour amener la liberté religieuse de l'auditeur à désirer et à embrasser la vérité salvifique de l'Évangile (cf. Mc 16, 15-16).

Nous ne devons jamais imposer aux autres nos convictions religieuses, il faut respecter les personnes et les cultures en s'arrêtant devant l'autel de la conscience¹⁵. La dignité de la personne humaine exige le respect de la conscience, « le centre le plus secret de la personne, le sanctuaire où elle est seule avec Dieu et où Sa voix se fait entendre¹⁶. » C'est violer la liberté de conscience que d'essayer d'imposer à autrui sa conception de la vérité. Il faut constamment défendre et revendiquer le droit de professer la vérité, mais jamais sans le moindre mépris pour ceux et celles qui pensent autrement. « Nier à une personne la pleine liberté de conscience, et notamment la liberté de chercher la vérité, ou tenter de lui imposer une façon particulière de comprendre la vérité, cela va contre son droit le plus intime¹⁷. »

Nul individu, nulle collectivité et nul État ne sauraient oublier que la vérité ne s'impose jamais par la violence, mais seulement « par la force de la vérité elle-même¹⁸. Par conséquent, aucune religion ne peut être imposée de l'extérieur; elle doit être adoptée par la personne « uniquement à travers le processus de la conviction¹⁹. »

Garanties par la loi

7. Le préambule de la Charte canadienne des droits et libertés (1982) déclare que « le Canada est fondé sur des principes qui reconnaissent la suprématie de Dieu et la primauté du droit. » La Charte explique ensuite que chaque citoyen a des libertés fondamentales, en tête desquelles elle inscrit « la liberté de conscience et de religion » (Article 2). L'État reconnaît et respecte – il n'accorde pas – le libre exercice de la foi religieuse. Comme Canadiennes et Canadiens, nous possédons le droit à la liberté de conscience et de religion, ce qui veut dire qu'en l'absence de toute contrainte nous avons le droit d'exprimer publiquement et de diffuser librement nos convictions religieuses conformément au bien commun. De même, la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) affirme que « toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites » (Article 18). Le droit international reconnaît que la liberté de conscience et de religion relève du noyau essentiel des droits naturels que les lois humaines ne peuvent légitimement abolir.

13 Benoît XVI, Discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies (18 avril 2008).

14 Conseil pontifical Justice et Paix, Compendium de la doctrine sociale de l'Église, n° 422.

15 Cf. Bienheureux Jean-Paul II, Redemptoris Missio, n° 39.

16 Concile Vatican II, Gaudium et Spes, n° 16.

17 Bienheureux Jean-Paul II, Message pour la Journée mondiale de la Paix 1991, n° 1.

18 Concile Vatican II, Dignitatis Humanae, n° 1.



Samedi, 9 : 8h30 16h30	FÉRIE - VERT Pour les mamans - Teresa Nicola Contacessa 2 ^e anniversaire - son épouse et ses enfants
Dimanche, 10 : 10h (messe unique bilingue)	LA SAINT-SACREMENT DU CORPS ET DU SANG DU CHRIST (B) - BLANC Aux intentions des paroissiens - votre curé Intentions personnelles - Jeannine Etheaut (en Haïti)
Lundi, 11 : 8h30	SAINT BARNABÉ, APÔTRE - ROUGE Pietro Renda - offrandes aux funérailles
Mardi, 12 : 8h30 19h30 (italien)	FÉRIE - VERT Aldo Natale et famille Natale - Flora Barba Messe communautaire
Mercredi, 13 : 8h30	SAINT ANTOINE DE PADOUE, PRÊTRE ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE - BLANC Vincenzo Calabrese - la famille I defunti delle famiglie Parente, Spensieri e Alviani - i figli (en Haïti)
Jeudi, 14 : 8h30	FÉRIE - VERT Joséphine Çoirazza - offrandes aux funérailles
Vendredi, 15 : 8h30	LE SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS - BLANC Nick Carlucci et Giuseppe Valentino - leurs familles
Samedi, 16 : 8h30 16h30	CŒUR IMMACULÉE DE MARIE - BLANC André Dansereau - son épouse Aux intentions des paroissiens - votre curé Joseph Jacques - sa fille Felicidadés (en Haïti)
Dimanche, 17 : 9h (italien) 10h30	11^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (B) - VERT Défunts de la famille Persio - leur fille Natale Marando - son épouse (en Haïti) Donat Thouin - ses enfants



VENDREDI LE 15 MAI, JOURNÉE MONDIALE DE PRIÈRE POUR LA SANCTIFICATION DES PRÊTRES

Par décision du pape Jean Paul II au cours de l'année 2002, a lieu aujourd'hui la Journée mondiale de prière pour la sanctification des prêtres. À l'occasion de la solennité du Sacré-Cœur, les prêtres du monde entier sont invités à refaire l'expérience de la miséricorde divine et à la communiquer.



PELLEGRINAGGIO A SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

Anche quest'anno, organizziamo il pellegrinaggio annuale a Saint-Anne de Beaupré che avrà luogo sabato 21 luglio. Saremo insieme a tutte le parrocchie italiane di Montréal. La partenza dalla chiesa Sainte-Angèle ore 6:30, ritorno previsto per le ore 21. Costo dei biglietti : 30 \$, già in vendita.

PENSÉE DU JOUR

« La sainteté ne réside pas dans la profondeur des pensées,
ni dans la durée des méditations,
mais dans la charité. »

Saint Thomas d'Aquin